



Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas...

que vous n'êtes pas seuls à emprunter les sentiers que vous allez parcourir.

Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes
- ne laissez aucun débris derrière vous
- respectez les lieux habités
- restez sur les sentiers
- maintenez les chiens en laisse.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY-LE-COMTE

Parc d'Activités, Route de La Rochelle
BP 359
85206 FONTENAY-LE-COMTE cedex
Tél. 02 28 13 07 07

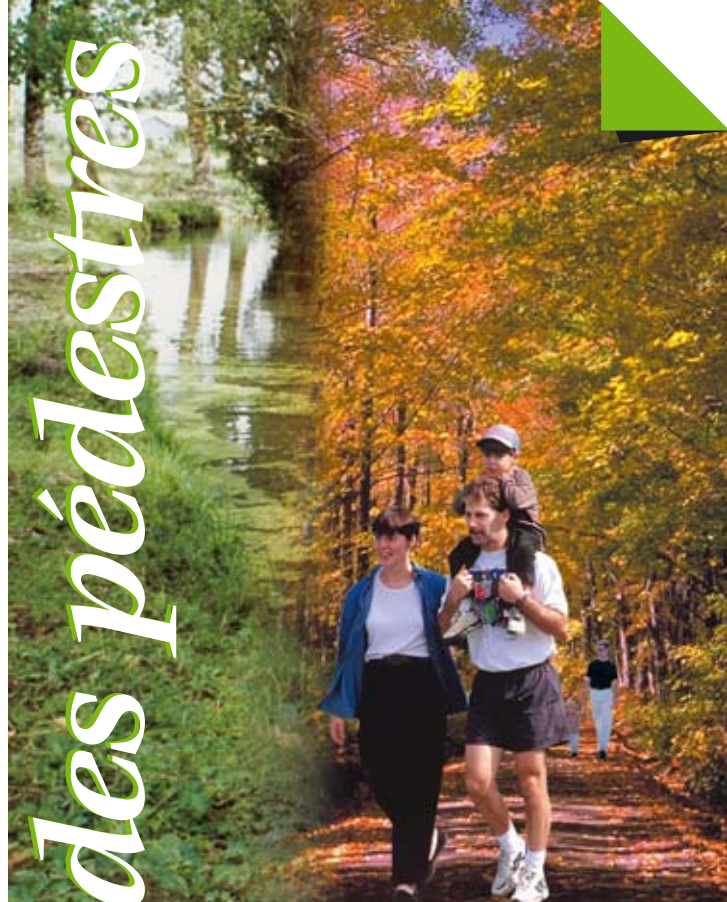
**OFFICE DE TOURISME
DU PAYS DE FONTENAY-LE-COMTE**
85200 FONTENAY-LE-COMTE
Tél. 02 51 69 44 99

Antennes saisonnières à Mervent et à Vouvant

© IGN - Paris - 2003 carte n°1428 O - Autorisation n° 40-3037



imp. LIO - Luçon



Promenades pédestres

Le Langon

La Boucle du Communal

Longueur : 8,5 km - Durée : 2 heures 30

Balisage : Jaune

La Boucle de la Mambrolle

Longueur : 6,5 km - Durée : 2 heures

Balisage : Jaune

La Boucle du Petit Marais

Longueur : 8 km - Durée : 2 heures 15

Balisage : Jaune

La Grande Boucle du Marais

Longueur : 15 km - Durée : 3 heures 30

Balisage : Jaune

Pays de
Fontenay
le Comte

LA VENDÉE QUI ATTIRE

LE LANGON

Le site du Langon est non seulement riche de son patrimoine archéologique (le fruit des fouilles est exposé au Musée Vendéen à Fontenay-le-Comte) et religieux

(étonnante richesse du retable du XVII^e dans l'église Saint-Pierre), mais aussi par le maillage de petits circuits qui, regroupés, constituent une boucle intéressante au cœur du marais poitevin.

Pris séparément, ils permettent des promenades particulièrement agréables en famille. Tous longent les grands canaux.



LA BOUCLE DU COMMUNAL

- Départ : Prendre le CD 30 pendant 100 m.

- Tourner à gauche, passer devant le "night-club", suivre les Baritaudières.

- Prendre à gauche après le "night-club", suivre le chemin qui ressort à la Gabauge.

- Prendre direction du Communal, passer devant le Breuil (gîte rural), suivre la direction de Tout-Vent.

- Traverser le communal jusqu'à la Ceinture des Hollandais, prendre à droite en longeant la ceinture jusqu'à la route de Chaillé CD 30.

- Reprendre à gauche direction Chaillé, tourner à droite avant le pont du Bouil.

- Revenir en longeant le canal de l'Acheneau, retour par le tennis.



LA BOUCLE DE LA MAMBROLLE

LA BOUCLE DU PETIT MARAIS

- Départ : Prendre la passerelle en face du parking, longer l'Acheneau pendant 2 km.

- Traverser le canal sur la grande passerelle à droite, jusqu'au 2^e chemin de droite.

• Séparation des deux boucles.

• La Mambrolle (6,5 km) part à droite retour vers le bourg en passant devant la Grange l'Abbé.

• **Variante des arpens** : Séparation des deux boucles, Arpens et Petit Marais, retour vers le bourg en passant devant la Grange l'Abbé (6,5 km).

• Le Petit Marais (8 km) part à gauche jusqu'à la Ceinture.

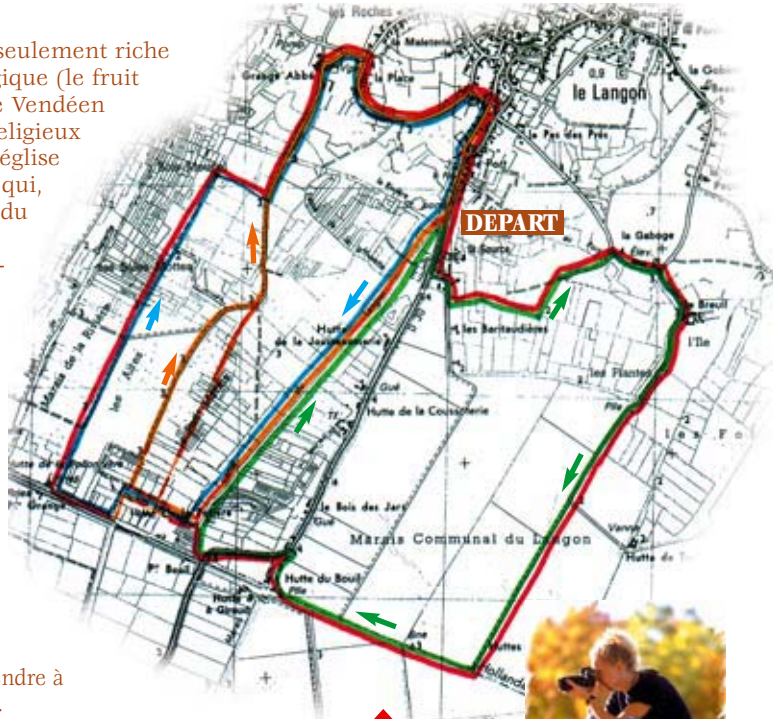
- Longer le grand canal pendant 1 km puis prendre à droite devant le petit canal après les bois.

- Revenir vers le bourg en traversant en ligne droite le petit marais, rencontre du sentier pédestre de Mouzeuil à gauche.

- Rencontre du sentier de la Mambrolle.

- Après la Grange l'Abbé, revenir par les rivières jusqu'à la rue de la Halle.

- Prendre à droite la rue de la Halle et prendre à droite la rue de l'Industrie, jusqu'au port, après le port, retour au parking.



ACCÈS

Du Langon, prendre le CD 30 en direction de Chaillé-les-Marais. A la sortie de l'agglomération, en face du plan d'eau, se garer à droite sur le parking ombragé.



LA GRANDE BOUCLE DES MARAIS

- Reprendre la boucle du Communal, refaire le circuit jusqu'à la Grande passerelle de l'Acheneau.

- Traverser l'Acheneau et aller à l'intersection des boucles "Mambrolle" et "Petit Marais"

• Reprendre la Mambrolle (13 km)

ou

• Reprendre le Petit Marais (15 km).

- Revenir par la Grange l'Abbé et retour au port et au parking.